



Police

Police Locale
Zone de Police 5288
«Pays de Herve»
Direction Générale

POUR INFORMATION

Avenue Dewandre 49
4650 Herve
Tél. 087 34 35 00
Fax 087 34 36 27
secretairezone@police-paysdeherve.be
www.police-paysdeherve.be

13 OCT. 2020

Secrétariat

Nos références	Srt ZP- ()	Votre correspondant	Conseillère Josiane VANDERLINDEN
Votre lettre du		Téléphone	087 343500
Vos références		Fax	087 343627
		E-mail	Zp.paysdeherve@police.belgium.eu

Objet : Conseil de Police du 29 Octobre 2020- Information

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article 27 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un Service de Police Intégré, structuré à deux niveaux, nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour du prochain Conseil de Police de la Zone de Police « Pays de Herve » qui se tiendra le **29 Octobre 2020 à 18.30 H**, au Centre Familial, Centre 3 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

Nous attirons votre attention sur la décision prise par le Collège de Police et les Conseillers de Police, consultés individuellement, de déclarer le huis clos pour l'entièreté de la séance, et ce, afin de respecter les recommandations du SPF Intérieur dans le cadre de la lutte contre le coronavirus Covid-19.

L'ordre du jour est établi comme suit :

Séance à huis clos

1. Approbation du PV du Conseil de Police du 17 septembre 2020
2. Budget de la Zone de Police pour l'exercice 2020 – Modifications N° 03 et 04/2020 – Décision
3. Renouvellement du parc radios portables – Phase 3 (Herve et Services centraux) – Acquisition de matériel et son installation – Dossier 13/2020 – Décision de principe et mode de passation du marché
4. Mobilité 05/2020 – Recrutement de 1 (un) Cadre de Base spécialisé « Agent Quartier » - Ouverture d'emploi – Décision

5. Mobilité 05/2020 – Recrutement de 1 (un) CALog Niveau B (Consultant) Comptable pour la DPL – Ouverture d’emploi – Décision
6. Recrutement externe urgent de 1 (un) CALog Niveau B (Consultant) Comptable pour la DPL - Contrat à durée déterminée temps plein de 1 (un) an sous réserve de l’issue de la phase de mobilité 05/2020 – Ouverture d’emploi – Décision
7. Déclaration de vacance de 2 (deux) emplois de Cadres de Base « Polyvalents » suite au déséquilibre important de notre effectif INP et à l’impossibilité d’obtenir des détachés à la Police fédérale et attribution par appel à la réserve de recrutement pour Cadres de Base « Polyvalents » constituée dans le cadre de la 3^e phase de mobilité 2020 – Décision
8. Mobilité 03/2020 – Recrutement de 1 (un) CALog Niveau B (Consultant) pour la DPL (Logistique) – Attribution de l’emploi – Décision
9. Mobilité 03/2020 – Recrutement de 1 (un) CALog Niveau C (Assistant) pour l’antenne de Herve – Attribution de l’emploi – Décision
10. Mobilité 03/2020 – Recrutement de 1 (un) CALog Niveau C (Assistant pour l’antenne de Plombières – Attribution de l’emploi – Décision
11. Maladie professionnelle – Demande en vue d’obtenir une indemnisation pour une affection figurant sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation introduite le 17 septembre 2019 par un membre du personnel INP – Arrêté N° 06/2020 du 29 octobre 2020
12. Maladie professionnelle – Demande en vue d’obtenir une indemnisation pour une affection figurant sur la liste belge des maladies professionnelles donnant lieu à réparation introduite le 09 janvier 2020 par un membre du personnel INP – Arrêté N° 07/2020 du 29 octobre 2020
13. Régime de fin de carrière – Demande de report de la date de non activité préalable à la pension (NAPAP) à partir du 01 janvier 2021 au lieu du 01 décembre 2020 – Décision
14. Recrutement externe urgent de 1 (un) CALog contractuel Niveau C (Assistant) pour la DPL (Logistique/RH) – Contrat à durée déterminée temps plein de 3 mois à partir du 11 décembre 2020 (Renouvellement du contrat) – Décision
15. Valorisation de services antérieurs d’un membre du personnel CALog Niveau C (Assistante) DPL (Log/RH) - Décision

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agrée, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.



La Secrétaire,
J. VANDERLINDEN

PAR LE COLLEGE



Le Président,
M. DROUGUET

